



DOSSIER DE PRESSE

Des travaux de modernisation en cours à l'Hôtel de Ville d'Oloron Sainte-Marie

Mercredi 25 septembre 2024, 17h, sur site





L'Hôtel de Ville attaque une dernière phase de travaux, dans sa mue qui aura duré plusieurs années. Les travaux avaient débuté avec la nécessité de rendre les services publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment via la création d'une passerelle surmontant l'accueil.

L'accessibilité étant atteinte, au moins pour la majeure partie des services, en raison du caractère historique et patrimonial du bâtiment, la Ville a ensuite ciblé la rénovation énergétique en remplaçant les menuiseries et les éclairages, et en isolant les combles.

Ces travaux qui se sont échelonnés de 2020 à 2022 ont en effet permis d'optimiser la consommation énergétique, dans le cadre du Plan d'urgence sobriété décidé par la municipalité pour faire face à la hausse du prix des énergies.

Cet effort doit être poursuivi, toujours dans une logique de limitation des consommations, mais aussi pour atteindre les objectifs réglementaires du « décret tertiaire » : - 40% d'ici 2030, - 50% d'ici 2040, - 60% d'ici 2050.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité poursuivre la rénovation de la toiture de l'Hôtel de Ville et dans ce cadre, a réfléchi à l'opportunité d'y ajouter la pose de panneaux photovoltaïques, sur un pan de toit invisible de l'espace public et privé, dans l'objectif de diminuer la consommation électrique de 24%.

Ces travaux extérieurs occasionnent des perturbations sur la circulation routière autour de la place Georges Clemenceau. Ils seront achevés très prochainement.

L'autre volet de ces travaux 2024 concerne l'intérieur du grand hall, et c'est la partie qui sera la plus visible : il est prévu de refaire les sols, murs et plafonds des deux escaliers monumentaux. Les peintures couleurs saumon et marron vont enfin disparaître au profit d'un hall moderne et clair. Les tableaux seront nettoyés et ravivés. En haut, de part et d'autre de l'ascenseur, les niches donnant vers le mur d'escalade seront utilisées comme espaces d'exposition.

Ces travaux nécessitent un phasage précis, afin de prévoir le maintien des circulations piétonnes dans l'Hôtel de Ville, pour le confort des usagers et des agents.



Les travaux extérieurs

Il s'agit de la réfection de la toiture côté Est, c'est-à-dire côté halle marchande, avec pose de panneaux photovoltaïques à l'abri des regards, conformément aux demandes de l'Architecte des Bâtiments de France.

Des études et un renforcement de la charpente sont nécessaires au préalable et sont financés dans l'enveloppe globale de 148 000 € TTC. Le chantier a reçu le soutien financier de l'Etat via la DETR et le Fonds Vert.

La production électrique sera autoconsommée de façon directe pour les besoins du bâtiment, ce qui devrait permettre de diminuer la consommation de 24%.

Quelques chiffres :

20% des besoins en électricité du bâtiment

100% en autoconsommation

7 t équivalent CO2 évités/an

148 000 € TTC

Des conséquences sur la circulation et le stationnement

- Stationnement interdit coté galerie marchande à partir du 09/09
- Circulation véhicule interdit du lundi au jeudi 08h-18h
- Circulation piétonne/cycle maintenue
- Accès galerie maintenus





Décret tertiaire

Le décret n°2019-771 dit « décret tertiaire » instaure l'obligation pour les propriétaires de bâtiments tertiaires de grande taille de réduire progressivement leur consommation énergétique.

Premier objectif : - 40% en 2030.

Les travaux intérieurs

L'opération a été inscrite au budget 2024 pour un montant de 65 000 € TTC.

Elle comprendra:

- La Réfection des sols, murs et plafonds des deux escaliers monumentaux ainsi que du Hall de l'étage.
- La mise en conformité électrique.
- L'adaptation des espaces aux choix des élus afin de pouvoir présenter de nouvelles œuvres.

Quelques détails :

- Suppression des tableaux d'affichage obsolètes
- Création d'alcôves de présentation
- Reprise du sol PVC et des revêtements muraux
- Conservation et/ou recentrage des œuvres dans les escaliers





Les entreprises

- ARLA : désamiantage
- BCA zinguerie : reprise de charpente et de couverture
- Eurelec : panneaux
- TECSOL : assistance à maîtrise d'ouvrage
- SPS Anco : bureau de contrôle
- Peintures : Naya

Rappel des travaux antérieurs

Travaux de rénovation réalisés	Coûts HT	Date de réalisation
Travaux Salle Mendiondiou	11 007 €	mai-16
Aménagement Accueil - Etat Civil - Passerelle	108 208 €	déc.-16
Travaux Salle du conseil	72 882 €	déc.-17
Rénovation toiture Aile Ouest	58 517 €	déc.-19
Remplacement Menuiseries Bureaux Phase 1 (DST/ Urba)	20 179 €	janv.-20
Remplacement Menuiseries Bureaux Phase 2 (Cabinet)	3 100 €	mai-20
Remplacement Menuiseries Bureaux Phase 3 (Aile Est)	68 790 €	janv.-21
Remplacement Eclairage LED Bureaux	17 497 €	janv.-22
Isolation des combles et calorifugeage des réseaux hydraulique	3 867 €	avr.-22
Remplacement Menuiseries Phase 4 (Barthou)	43 748 €	janv.-24



L'historique du bâtiment

Un hôtel de ville bâti sur des Jardins

L'Hôtel de ville se trouve au centre de la place Clemenceau, et il n'est pas là par hasard. En 1753, l'Intendant d'Etigny creuse la nouvelle route de Pau, qui débouche directement sur le Marcadet et qui, jusqu'en 2016, permet d'entrer dans la ville.

Le bâtiment est ce que l'on appelle une Halle Mairie. Dans les archives, on trouve des documents sur sa construction et surtout sur le mécontentement des habitants qui refusent le projet.

Le cahier des charges du bâtiment date du 7 août 1850. A cette époque, on prévoit bien un étage au-dessus de la halle mais on ne précise pas sa destination puisque les services municipaux ne sont pas encore prévus à cet endroit.



La première pierre de la halle est posée le 24 février 1851 : « Afin de perpétuer le souvenir de l'érection de cet édifice, nous avons dressé le présent acte que nous déposons sous cette pierre fondamentale revêtu de notre signature et de notre sceau ». Les plans ont été réalisés par Léon Roussille, architecte de Pau et exécutés sous sa direction par Pierre Brusquet, maître maçon.

Mais dès 1847, une pétition est lancée par les habitants : « Cette ville projette de bâtir une halle dans les jardins situés entre la rue de l'Hospice et la rue Pomone précisément derrière les maisons dont ces jardins dépendent. » Et c'est bien cela qui pose problème puisque amputées de leurs jardins, les maisons perdent de la valeur ce qui a une incidence en cas de revente. La position de la halle, à l'arrière des maisons, inquiète également. « Un tel projet paraît bien étrange » tant et si bien que les habitants proposent un autre local, non loin de là. Malgré les réticences, l'emplacement retenu reste bien celui que l'on connaît.

Parmi les habitants mécontents qui n'ont pas été écoutés, Monsieur Alexis Dujat des Allimes, propriétaire d'un jardin et d'une maison voués à disparaître. Les maisons Conte et Lapique sont



également détruites permettant la jonction avec la place du Marcadet. A quoi cela pouvait ressembler avant ? Le cadastre napoléonien nous donne une idée de l'aménagement.



C'est donc désormais l'immeuble BOUDERON qui fait l'angle d'îlot en raccord avec le percement de l'actuelle rue Mendiondou, dans l'axe de la mairie (cf. la banque des frères Bouderon propriétaires de l'immeuble, pharmacies COSTE et CASTEIG).

Un décret impérial du 18 mai 1858 impose la réunion d'Oloron et de Sainte-Marie. La nouvelle municipalité mixte s'installe dans ce qui devient la Halle-Marie. La décision avait été prise quelques années avant, en 1854, d'aménager le premier étage de la halle pour y installer les services municipaux.

En 1951, on précise que dans le « carré de la mairie » se débitent grains et châtaignes tandis que certains forains exposent leurs produits vestimentaires, surtout les jours de pluie. Derrière la mairie se tiennent les paysans qui viennent vendre leurs fruits et leurs légumes, et les boutiques de la galerie inférieure, qui fait le tour du bâtiment, sont occupés par des bouchers, charcutiers ou des crémiers.

L'escalier du Jaloux permet de rattraper le dénivelé et de rejoindre la partie haute de la rue justement. Il existe une tradition selon laquelle un habitant surveillait sa femme, la suivant du regard depuis une fenêtre, lorsque celle-ci allait chercher quelques légumes au potager, situé dans leur propre jardin. « Interprétations fantaisistes », affirme Robert Laborde de Transmetem. « Nous sommes par exemple à côté de l'escalier du Jaloux dont on a raconté maintes histoires de jalousie. Mais les gens ont oublié qu'il y avait un point d'eau à l'emplacement de la mairie. Jelous était un hydronyme, une appellation liée à l'eau, comme les noms en os en Aquitaine. »

Revenons au bâtiment.



Avec l'arrivée des services municipaux, il devient un symbole de la République et de la puissance publique, caractère renforcé par sa position majeure en entrée de ville. L'utilisation de matériaux nobles participe à la prestance du lieu.

Il s'agit d'une façade classique et symétrique dont l'axe est souvent renforcé par la présence d'une horloge. Pour repérer l'horloge de notre hôtel de ville, il faut prendre de la distance puisqu'elle occupait la partie centrale du fronton. Les archives conservent un avis d'arrivage de marchandises des chemins de fer du midi. L'horloge arrive donc dans notre ville le 2 octobre 1874, or le 4 novembre de la même année la ville supplie un horloger d'intervenir gratuitement « à titre de service » sur l'horloge qui ne fonctionne pas correctement. L'horloger demande des confirmations, notamment si les heures sonnent. Comment est-ce que cela fonctionnait : l'horloge frappe sur une cloche de 25kg sonnante les heures et les demi-heures à ne remonter qu'une fois par semaine.